



Université
de Neuchâtel **unine**

FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Les nouveautés en procédure civile suisse

François Bohnet

Jurisprudence

TF 4A_307/2011 du 16 décembre 2011 (d), RSPC 2012 293

Conclusions - Art. 58 al. 1, 57 CPC

Le tribunal est lié par les conclusions, dans leur objet et leur quotité, en particulier lorsque le plaideur **qualifie ou limite ses prétentions** dans ses conclusions-même.

Jurisprudence

ATF 138 III 163 (f)

Assistance judiciaire – Art. 101 al. 1, 3 CPC

Le tribunal ne peut exiger du recourant le paiement d'une **avance de frais** tant qu'il n'a pas statué sur sa requête d'assistance judiciaire.

En cas de rejet de la requête d'assistance judiciaire, une **prolongation du délai** devrait être admise d'office, voire un nouveau délai refixé d'office.

Jurisprudence

ATF 137 III 470 (d), JdT 2012 II 426, SJ 2012 I 261

Assistance judiciaire – Art. 119 al. 6, 326 CPC

La **gratuité** de la procédure (de même que l'application de la maxime inquisitoire) ne concerne **que la procédure de requête**, à l'exclusion de la procédure de recours contre une décision refusant ou retirant l'assistance judiciaire.

Jurisprudence



TF 4A_391/2012 du 20 septembre 2012

Vacances judiciaires, délai pour agir suite à l'autorisation de procéder – Art. 211 CPC

Lorsque l'autorité de conciliation délivre une autorisation de procéder, le délai de 30 jours pour saisir l'Autorité judiciaire est **suspendu** durant les fêtes.

Jurisprudence

ATF 138 III 366 (d)

Conciliation en matière de divorce – Art. 291 al. 1 CPC.

En principe, une audience de conciliation doit être tenue, ce que confirment la lettre et l'emplacement de la disposition topique.

Le tribunal **ne peut pas exiger le dépôt d'une réponse** avant la tenue de l'audience de conciliation.

En revanche, il n'est pas interdit à la partie intimée de **déposer spontanément une prise de position** et des documents. Ils doivent être pris en compte par le juge lors de la conciliation

Jurisprudence

ATF 138 III 123 (d)

Cas clair – Art. 257 al. 1 lit. b CPC.

Une situation juridique claire au sens de l'art. 257 al. 1 lit. b CPC suppose que l'application du droit conduise à un résultat sans ambiguïté. Ce n'est en règle générale pas le cas si l'application d'une norme exige une décision en **équité** ou relève de l'**appréciation** (consid. 2.1.2).

Jurisprudence

ATF 138 III 252 (f)

Droit de réplique en appel et procédure sommaire – Art. 316 al. 2 CPC.

Comme les faits et moyens de preuve nouveaux sont en principe proscrits en appel (art. 317 CPC), la doctrine estime qu'il se justifie de se montrer plutôt restrictif dans l'admission d'un second échange d'écritures.

En procédure sommaire, l'art. 253 CPC ne prévoit même pas en première instance la possibilité d'un second échange d'écritures.

Réplique spontanée (en vertu du droit d'être entendu).

Jurisprudence

TF 4A_104/2011 du 27 septembre 2011 (f), RSPC 2012 8

Droit de réplique devant le TF – Art. 65 al. 2 LTF.

A la suite de **nouvelles condamnations de la Suisse par la Cour européenne des droits de l'homme**, la Conférence des Présidents du Tribunal fédéral a modifié la pratique de celui-ci :

Afin de respecter le droit d'être entendu, toute prise de position ou pièce nouvelle sera transmise à la partie adverse pour information, en précisant qu'un second échange d'écritures n'est pas ordonné, mais en impartissant un délai pour le dépôt d'observations éventuelles.

Jurisprudence



4A_228/2012, du 28 août 2012, destiné à la publication

Maxime inquisitoire en appel, faits et preuves nouveaux – Art. 317 al. 1 CPC

Que le **juge** doive établir les faits d'office signifie qu'il peut de **lui-même ordonner des mesures probatoires** et compléter l'état de fait qui lui a été présenté.

La maxime inquisitoire ne dit pas **jusqu'à quel moment les parties**, elles, peuvent invoquer des faits ou des moyens de preuve nouveaux. Cette question est régie, en première instance, par l'art. 229 al. 3 CPC et, en appel, par l'art. 317 al. 1 CPC.

FACULTÉ DE DROIT
DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL